Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 novembre 2026

Avec le centre aquatique mobile, la CoVe plonge au cœur de la prévention des noyades



Tout le mois de novembre, le centre aquatique mobile de l'association Aqwa Itinéris s'installe à Saint-Pierre-de-Vassols pour permettre aux élèves des écoles intercommunales d'apprendre à nager. Des séances gratuites seront aussi ouvertes au public.

Face aux risques de noyade et aux difficultés d'accès à l'apprentissage de la natation, la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) fait venir une piscine sur le territoire. Le camion-piscine de l'association Aqwa Itinéris sera installé à Saint-Pierre-de-Vassols tout le mois de novembre.

Initiée par Valérie Michelier, vice-présidente de la CoVe déléguée à la petite enfance et à la parentalité, la venue de ce centre aquatique mobile va permettre aux élèves des écoles intercommunales d'apprendre à nager, mais aussi au public d'accéder à des séances gratuites.

Une sensibilisation indispensable, notamment pour les plus jeunes, la noyade étant la 2e cause de décès

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 novembre 2026

accidentel chez les très jeunes enfants (entre 1 et 4 ans). L'accident arrive souvent dans une piscine privée. Les adolescents (13-17 ans), eux, représentent une part plus faible, mais environ une noyade sur quatre chez eux s'avère mortelle, et elle est souvent liée à une prise de risque accrue. Pour eux et les adultes, l'accident arrive plus généralement dans les cours d'eau, lacs, plans d'eau et dans la mer ou l'océan.

Des séances pour les écoliers du territoire

Le camion-piscine d'Aqwa Itinéris est doté d'un bassin de 8 mètres de long et 2,10 mètres de large est équipé d'un fond modulable, permettant d'adapter la profondeur de 20 centimètres à 1,20 mètre Les élèves des écoles intercommunales pourront en bénéficier au travers de huit séances de natation, à raison de deux séances de 35 à 40 minutes par semaine.

Encadrées par des maîtres-nageurs sauveteurs, ces séances permettront aux élèves de se familiariser avec le milieu aquatique, de progresser à leur rythme et d'acquérir les bases indispensables pour évoluer dans l'eau en sécurité.

Des séances pour le public

Les écoliers ne seront pas les seuls à pouvoir bénéficier de ce dispositif. Le public, lui aussi, pourra sauter dans le grand bain avec des créneaux en fin de journée, les mercredis et les samedis. Séances de bébés nageurs (de 4 mois à 3 ans), d'auto-sécurisation (de 3 à 5 ans), et ateliers autour de l'aquaphobie (adultes) sont au programme.

Une inscription vaut pour 4 séances à raison d'une par semaine. Il reste encore quelques places à réserver sur le site de la CoVe.



©Aqwa Itinéris